



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

frais d'appareillage et d'optique

Question écrite n° 64884

Texte de la question

M. Jean-Claude Bois attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les difficultés que connaissent les personnes, le plus souvent âgées, ayant besoin à la fois de lunettes de vue et de prothèses auditives. Le faible taux de remboursement par la sécurité sociale de ces produits indispensables induit pour ces assurés sociaux un investissement financier particulièrement lourd qu'ils ne peuvent pas toujours assumer. Il lui demande, en conséquence, s'il ne peut être envisagé d'améliorer la prise en charge des produits d'optique et d'audition utilisés par les personnes âgées.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Bois](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (13^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64884

Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 août 2001, page 4461